

**ACADEMIE
DE
MONTPELLIER**

**LYCÉE DES MÉTIERS ARTS-BTP
FERNAND LÉGER
34600 BEDARIEUX**

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU JEUDI 4 FÉVRIER 2021**

Année scolaire : 2020 -2021
Numéro de séance : N° 03
Date de convocation : 20 JANVIER 2021
Présidence de : M. LISTELLO Jérôme

Quorum : 15
Nombre des présents : 17
Nombre d'absents excusés : 11

SOMMAIRE	Décision	page	Numéro d'acte	Pièces jointes
DES QUESTIONS TRAITÉES	Avis			
	Vote			
	Extrait			désignation
	Motion			N°

Désignation du secrétaire de séance :
Madame STARA Virginie
Adjointe Gestionnaire

Signatures

Le Président



Jérôme LISTELLO

La Secrétaire


Virginie STARA

SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Jeudi 4 Février 2021 à 17h30 – Salle Tantajo

Sous la présidence de M. LISTELLO Jérôme - Proviseur

		Emargements	Absents	Excusés
REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION				
- Chef d'établissement :	<i>M. LISTELLO Jérôme</i>			
- Adjoint :	<i>Mme BOURGUET Nathalie</i>			
- Gestionnaire :	<i>Mme STARA Virginie</i>			
- Directeur adjoint S.E.G.P.A. :				
- Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques	<i>M. MONFORTE Henri</i>			
PERSONNALITES				
- de la collectivité de rattachement :	<i>Mme NEGRIER Béatrice</i>			X
	<i>Mme BOURGUET Zina</i>			
- de la commune siège :	<i>1 - M. BARSSE Francis</i>			
	<i>2 - M. GARCIA Frédéric</i>			X
- groupe de communes				
- qualifiées	<i>1 - M. HAMEL Johan</i>		X	
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
	<i>1 - M. DEMER Franck</i>			X
	<i>2 - Mme DELOR Laetitia</i>		X	X
	<i>3 - M. CROS Christophe</i>			
	<i>4 - M. SEZNEC Benoît</i>			
	<i>5 - Mme AUSTRUY Sophie</i>			
	<i>6 - Mme ISABELLE Karine</i>			
	<i>7 - Mme PICARD Mélanie</i>			
- au titre des personnels A.T.O.S.S.				
	<i>1 - M. BOULANT Fabrice</i>			
	<i>2 - M. MAS Christophe</i>			
	<i>3 - M. ORSINI Axel</i>			X
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- parents	<i>1 - Mme BROUSSE Valérie</i>			X
	<i>2 - Mme DECORPS Catherine</i>			X
	<i>3 - Mme MILLE Caroline</i>			
	<i>4 - Mme MOUISSET Emmanuelle</i>			
	<i>5 - Mme RUBIO Valérie</i>		X	X
- élèves	<i>1 - M. HERMET Alix</i>			X
	<i>2 - Mme PAILLON Marina</i>			
	<i>3 - M. YESTE Hugo</i>			X
	<i>4 - M. MARTINEZ Benjamin</i>			
	<i>5 - M. MACONE Ancelin</i>			X
MEMBRES CONSULTANTS				
	<i>1 - Mme ROUCOULES Sylvie</i>			
	<i>2 -</i>			
	<i>3 -</i>			
	<i>4 -</i>			

Nombre de membres du CA 29

Quorum 15

		Emargements	Absents	Excusés
PERSONNALITES - SUPPLEANTS				
- de la collectivité de rattachement : <i>M. COSSANGE Nicolas</i>				
<i>Mme ROQUE Dolorès</i>				
REPRESENTANTS ELUS DES PERSONNELS - SUPPLEANTS				
- au titre des personnels d'enseignement, d'éducation				
<i>1 - M. RAVAILLE Julien</i>				
<i>2 - Mme ANSELIN Svanhild</i>				
<i>3 - Mme CLUCHIER Sophie</i>				
<i>4 - Mme DUTEIL DEYRIES Sophie</i>		<i>Stop</i>		
<i>5 -</i>				
<i>6 -</i>				
<i>7 -</i>				
- au titre des personnels A.T.O.S.S.				
<i>1 - M. ALTADILL Frédéric</i>				
<i>2 -</i>				
<i>3 -</i>				
REPRESENTANTS ELUS PARENTS ET ELEVES				
- parents	<i>1 - Mme SEXTON Patricia</i>			
	<i>2 - Mme VAUDELLE Sandra</i>			
	<i>3 -</i>			
	<i>4 -</i>			
	<i>5 -</i>			
- élèves	<i>1 -</i>			
	<i>2 - Mme MARTINEZ Faustine</i>			
	<i>3 - M. LEBORGNE Timy</i>			
	<i>4 - M. MASSON Clément</i>			
	<i>5 - M. GATT Bradley</i>			

I- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 26 novembre 2020 et de l'ordre du jour

Le quorum étant atteint avec 17 présents, le conseil débute à 17h35.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 26 novembre 2020.

VOTE **POUR 17** CONTRE 00 ABSTENTION 00

Monsieur le Proviseur désigne la Secrétaire de séance : Mme STARA. Aucun membre du Conseil d'Administration ne s'y oppose.

Rappel de l'ordre du jour :

- 1- Approbation du procès-verbal du Conseil d'Administration du jeudi 26 novembre 2020 et de l'ordre du jour.
- 2- Répartition de la Dotation Horaire Globale (DHG).
- 3- Conventions et contrats.
- 4- Affaires financières.
- 5- Questions diverses (à déposer par écrit au plus tard 48 heures ouvrables avant le Conseil d'Administration).

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité l'ordre du jour du présent conseil.

VOTE **POUR 17** CONTRE 00 ABSTENTION 00

II- Répartition de la Dotation Horaire Globale (DHG)

Monsieur le Proviseur explique qu'il s'agit d'une **Dotation** attribuée à l'établissement par le Rectorat. Ce sont des crédits financiers sous forme d'un volume **Horaire** réparti en Heures Postes (HP) et Heures Supplémentaires Année (HSA). Le calcul est réalisé à partir d'effectifs prévisionnels pour la prochaine rentrée de septembre. Cela regroupe toutes les heures de cours mais aussi celles dédiées à l'UNSS, aux co-interventions..., d'où le terme "**Globale**".

La DHG octroyée comprenait initialement 885,5 heures. Monsieur le Proviseur a finalement pu obtenir 891,5 heures dont 837,5 HP et 54 HSA. Elle est légèrement en baisse par rapport à l'année dernière mais la marge de manœuvre reste confortable.

Monsieur le Proviseur expose alors quelques éléments de contexte.

- La réforme de la voie professionnelle est désormais complète sur les CAP et sur les Bac Pro.
- C'est la fin de la formation Bac Pro Topographie et l'ouverture de la filière Bac Pro TEB (Technicien d'Études du Bâtiment).
- L'ouverture du CAP ATIM 1^{ère} année en septembre nécessite un volume horaire supplémentaire en tant que classe entrante (dédoublement).

Puis il explicite la base de calcul de la DHG en précisant que les formations dont l'effectif est inférieur à quinze élèves sont regroupées pour les enseignements généraux. Il signale également l'existence d'un accompagnement académique sous forme de classes spécifiques (ULIS...) et d'une prise en compte des difficultés.

Monsieur le Proviseur présente ensuite les principes qui régissent la répartition de cette DHG :

- le dédoublement de toutes les sections entrantes (1^{ères} années de CAP et 2^{ndes} Bac Pro) dans toutes les disciplines,
- le dédoublement en Sciences sur tous les niveaux,
- le dédoublement important en 3^{ème} Prépa Métiers,
- la consolidation des fondamentaux (français et mathématiques) avec l'accompagnement personnalisé,
- l'évolution de l'organisation des Chefs d'œuvre.

Le renforcement de l'enseignement professionnel et l'augmentation des horaires en langue vivante (2^{èmes} année de CAP) ne peuvent plus être retenus en raison de la baisse de la DHG.

Enfin, Monsieur le Proviseur commente le projet de répartition de la DHG 2021/2022 et le tableau de répartition des moyens en s'appuyant sur deux documents.

Il en évoque les conséquences sur les postes d'enseignants dans l'établissement.

- la suppression du poste de l'enseignante Topographie compensée par l'ouverture d'une nouvelle section,
- la nécessité en EPS et espagnol d'effectuer un complément de service de 4 heures en dehors du lycée.

Avant de passer au vote, Monsieur le Proviseur ajoute que cette répartition a déjà été discutée lors du Conseil pédagogique et présentée au CVL. La Commission permanente a également été instruite.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le projet de répartition de la DHG 2021/2022.

VOTE

POUR 17

CONTRE 00

ABSTENTION 00

III- Conventions et contrats

1) Convention Électricité UGAP

Monsieur le Proviseur présente cette convention, négociée par la Région, qui a pour objet la mise à disposition de marchés de fourniture et d'acheminement d'électricité par le biais de l'UGAP.

Mme STARA précise que cette convention se termine le 31/12/2021 et doit donc être reconduite afin de continuer à bénéficier de meilleurs tarifs.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette reconduction.

VOTE **POUR 17** CONTRE 00 ABSTENTION 00

2) Contrat de maintenance Assistance Logiciel

Monsieur le Proviseur explicite ce contrat de maintenance réalisé par l'entreprise lanord.

Mme STARA ajoute qu'il s'agit là de la reconduction annuelle du contrat de maintenance du logiciel de gestion et que cela est notamment nécessaire pour les mises à jour.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité cette reconduction.

VOTE **POUR 17** CONTRE 00 ABSTENTION 00

IV- Affaires financières

1) Sortie – Visite du barrage de Montagnes

Cette sortie concerne dix élèves de 2MIT et quatre accompagnateurs qui se déplaceraient en VTT par la voie verte de Bédarieux à Mazamet Labruguière et visiteraient le barrage de Montagnès.

Elle se déroulerait du 18 mai au 20 mai 2021 (deux nuitées) si le contexte sanitaire le permet. En cas d'annulation dans le cas contraire, les arrhes versées pour la réservation du gîte pourraient être récupérées.

Les élèves pourront utiliser leurs propres vélos, une fois vérifiés. Le lycée en dispose également. Un minibus servant d'assistance suivra le groupe.

Après cette présentation, Monsieur le Proviseur détaille le budget prévisionnel. Celui-ci est équilibré. Il souligne que la participation des familles s'élèvera à 30 € par élève. Il précise également qu'il n'est pas pensable que l'un des participants ne puisse pas assister à cette sortie pour des raisons financières.

Par trois votes successifs, les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité :

- le principe de cette sortie,
- le budget équilibré,
- la participation des familles à hauteur de 30 € par élève.

VOTE **POUR 17** CONTRE 00 ABSTENTION 00
(pour chacun des trois votes)

2) Tarifs cafétéria 2021

Monsieur le Proviseur explique que la cafétéria n'a pas vocation à dégager des marges. Le budget doit être équilibré.

Mme STARA présente les différentes formules et les tarifs 2021. Le choix est fait de ne proposer des viennoiseries qu'une fois par semaine et de promouvoir des produits locaux de qualité.

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité les tarifs de la cafétéria pour 2021.

VOTE **POUR 17** CONTRE 00 ABSTENTION 00

V- Questions diverses

Informations

- Message de parents d'élèves : Nous venons vers vous afin de vous exprimer notre inquiétude en ce qui concerne les comportements d'élèves au sein de l'internat et notamment concernant l'alarme incendie déclenchée régulièrement en soirée voire même la nuit (dernier fait du 28/01/2021).

Monsieur le Proviseur reconnaît en effet que cette année l'alarme incendie de l'internat est déclenchée au minimum une fois par semaine. À chaque alerte, un exercice d'évacuation complet a lieu quelle que soit l'heure. Il comprend bien qu'à répétition, cela puisse mettre en danger la scolarité des élèves.

Les délégués d'internat ont été réunis. Le sujet a été abordé en CVL. Des exclusions temporaires de l'internat ont été prononcées pour plusieurs élèves et il y en aura une définitive en février. Monsieur le Proviseur se réserve le droit de porter plainte. Une peine d'emprisonnement et une amende allant jusqu'à 15 000 € peuvent être encourues si l'élève est majeur.

Il se demande si la solution ne serait pas de mettre des caméras de surveillance uniquement dans les couloirs mais il ne sait pas s'il en a légalement le droit. Des solutions alternatives sont en réflexion.

Enfin Monsieur le Proviseur annonce que devant de fortes suspicions, l'élève sera sanctionné. Il encourage aussi les membres du Conseil à le tenir informé en cas de circulation de rumeurs.

Il est 18h35. Aucune question n'a été déposée préalablement et à l'invitation de Monsieur le Proviseur, personne ne souhaite prendre la parole. Il décide donc de clore la séance.

Date prévisionnelle du prochain Conseil d'Administration : 30 mars 2021 en présence de Mme ROUCOULES, la Comptable de l'établissement.